

Le premier CDAS de l'année s'est tenu le 6 mai 2025, à la suite de l'adoption tardive du budget.

En réponse à notre liminaire (Lire [ici](#)), le Président a présenté ses excuses pour la transmission tardive du règlement intérieur du CDAS. Il a par ailleurs indiqué son souhait de pérenniser la convocation des membres du CDAS sur une journée entière, afin de garantir le temps nécessaire au bon fonctionnement de cette instance.

Les organisations syndicales ont unanimement émis un avis défavorable sur ce règlement intérieur.

Activité de la DDAS et des ASS - 2024

La présentation du CRA 2024 s'est limitée à des statistiques Excel, sans commentaire ni synthèse littéraire ! Cette restitution insuffisante. Ce point sera de nouveau présenté afin de pouvoir analyser correctement les données.

Concernant le CRA des assistantes de service social, des difficultés techniques ont empêché la validation et l'extraction des éléments correspondants. Ce point est également reporté.

Les OS ont demandé d'une deuxième assistante de service social. Le contrat de Mme TECHER est ainsi renouvelé pour une durée d'un an.

Présentation de l'exécution budgétaire 2024

Les crédits d'action locale ont été totalement dépensés grâce à des acomptes pour trois actions programmées en 2025 (Mont-Saint-Michel, Chausey, musée Grévin).

Les dépenses demeurent stables.

L'arbre de Noël reste la charge principale, en raison de la location de la salle du Cargo, malgré une baisse des demandes de jouets et de chèques cadeaux.

À noter qu'une moitié des chèques n'a pas encore été utilisée, par manque de communication et à cause des démarches en ligne. **Dès 2025, une carte physique sera proposée.**

- **Spectacle de Noël** : 382 enfants ont assisté au spectacle musical, dont une cinquantaine sont restés pour le goûter. Les nouveaux chocolats, jugés bien meilleurs, ont fait l'unanimité.
- **Repas des retraités** : prévu le 2 juin, il compte pour l'instant 63 inscrits. Le délégué de l'action sociale souligne la difficulté à toucher l'ensemble des retraités : seuls 714 adresses mail sont disponibles sur 1 683, le RGPD interdisant par ailleurs un contact postal.
- **Quotient familial** : le retour d'expérience sur les nouvelles modalités est jugé favorable, avec une meilleure mixité sociale et une légère hausse de la part des bénéficiaires dans les catégories les plus modestes. Depuis cinq ans, 51 nouvelles personnes ont pu profiter des actions locales dans le Calvados. La reconduction de ces modalités a été adoptée à l'unanimité.

Présentation de la Note d'Orientation Ministérielle (NOM)

La NOM fixe le budget de l'action sociale ministérielle à 106 M€, montant préservé.

La restauration absorbe désormais 53 % du budget (contre 47 %), en raison de l'augmentation des coûts des prestataires et des obligations issues de la loi Egalim.

L'augmentation de la valeur faciale du titre-restaurant reste une revendication forte, mais se heurte aux contraintes budgétaires.

La CFDT insiste sur la nécessité d'une harmonisation tarifaire, quel que soit le type de structure, afin d'assurer une véritable équité.

La NOM prévoit également le déploiement d'actions complémentaires au niveau local. La convention avec les psychologues est ainsi reconduite par les CDAS.

Budget prévisionnel 2025

L'arbre de Noël se tiendra le 3 décembre à Mondeville. Le choix de la salle et du spectacle de magie a été validé à l'unanimité par les OS.

Vos représentants

Guilhem FAUCHEUX et Thibault DESCHAMPS.



Liminaire CDAS du 6 mai 2025

Monsieur le Président,

Le budget du CAL est enfin arrivé. Nous déplorons cette baisse significative de plus de 17% par rapport à l'année dernière qui amputera nos actions auprès des agents. En effet 6000 euros de moins ce sont autant d'actions, sorties ou aides auprès de nos collègues actifs retraités et enfants que nous ne pourrons pas mettre en œuvre cette année.

Concernant notre avis sur le règlement intérieur, nous le répétons et dénonçons cette régression du temps octroyé aux représentants du personnel pour exercer correctement leur mission.

Vous avez en face de vous des représentants du personnel motivés et force de proposition pour améliorer l'action sociale locale. C'est pourquoi nous insistons et vous demandons de convoquer sur une durée prévisionnelle d'une journée ces réunions afin de prendre le temps nécessaire au bon fonctionnement de cette instance.

Concernant la restauration qui est reprise dans la note d'orientation ministérielle, nous souhaitons comme nous l'avons fait, rappeler notre attachement à la restauration collective et au souhait de permettre à tous de bénéficier de l'harmonisation tarifaire quelque soit le type de structure pour une réelle équité.

Enfin un autre point important cette année avec la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire et la nécessaire information auprès des actifs et surtout des retraités. Quel sera le rôle des délégués locaux et comment allez vous contacter cette population afin de les informer de cette évolution majeure ?

Les représentants CFDT au CDAS du Calvados

[Retour au compte rendu](#)